



# Le RGPD

## POUR LES ENSEIGNANTS



### Le Règlement Général sur la Protection des Données encadre la collecte et le traitement des données personnelles.

Données à caractère personnel (couramment données personnelles) : toutes informations permettant d'identifier un individu:

- de manière directe: nom, prénom, ...
- de manière indirecte: géolocalisation, adresse IP, historique de navigation, photos...

## LES ACTEURS



### LES ÉLÈVES

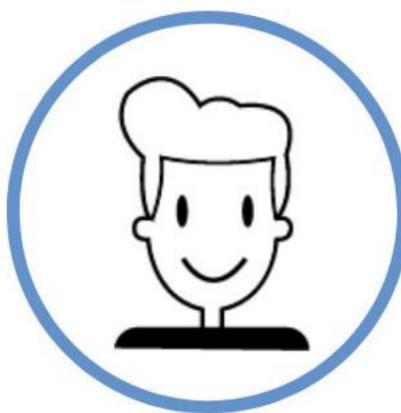
Au sens du RGPD, l'élève est la **personne concernée**.

On se doit de protéger ses données personnelles.



### L'ENSEIGNANT

Se questionne lorsqu'il choisit un nouvel outil et applique la démarche ci-dessous.



### LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

C'est le responsable de tous les traitements de données à caractère personnel dans son établissement.

- Son rôle:
- Garantit la conformité au RGPD
  - Tient des registres (traitement et violations)



### LA DPD

DPD: Délégué à la protection des données

Son rôle:

- Sensibilise, informe, conseille et accompagne les chefs d'établissement
- Veille au respect de la mise en œuvre du RGPD
- Traite les incidents et les réclamations des usagers
- Coopère avec l'autorité de contrôle (la CNIL)

# UNE DÉMARCHE DE QUESTIONNEMENT

## COLLECTER DES DONNÉES PERSONNELLES

- Avec cet outil, vais-je récolter des données personnelles?
- Données personnelles : toutes informations permettant d'identifier un individu.
- si non : cet outil n'est pas concerné par le RGPD.
- si oui : passer à l'étape suivante

## CHOISIR

- Je privilégie les outils libres
- Je privilégie les outils stockant les données dans l'Union Européenne
- Je privilégie les outils du GAR
- Je m'informe auprès du DPD ou de la Dane

## PROTÉGER LES DONNÉES

- Je protège la vie privée de mes élèves : j'utilise des services numériques qui ne nécessitent pas de divulguer des informations personnelles
- Lire les conditions générales d'utilisation de l'outil
- ou prendre conseil auprès du DPD ou de la Dane si j'ai un doute.

## PRÉVENIR

- le chef d'établissement qui en tant que responsable de traitement doit réaliser la documentation nécessaire (registre de traitement par exemple,...)
- ou/et le référent numérique
- **Attention! La responsabilité de tout traitement non déclaré incombe à la personne ayant mis en œuvre ce traitement.**

## INFORMER L'ÉLÈVE ET SES PARENTS

- J'assure l'information auprès des personnes concernées et je vérifie qu'elles peuvent exercer leurs droits d'accès, rectification, effacement de leurs données de façon satisfaisante.

## RESPECTER LES ENGAGEMENTS

- Je respecte les décisions prises

## EFFACER LES DONNÉES RÉCOLTÉES

- Je ne conserve pas les données récoltées au-delà de la durée nécessaire à l'activité pédagogique (maximum un an)